



Parc Éolien LES CHAMPS VIVANTS

Bulletin d'information #02 Printemps / Été 2026

WWW.PARCEOLIEN-LESCHAMPSVIVANTS.FR

ÉDITO

Dans un contexte climatique et énergétique particulièrement exigeant, Les Champs Vivants s'inscrit dans une dynamique nationale claire : accélérer la transition énergétique pour renforcer notre souveraineté, réduire notre dépendance aux énergies fossiles et atteindre nos objectifs de neutralité carbone.

La nouvelle Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE3) fixe un cap ambitieux pour les prochaines années, avec une montée en puissance considérable de l'éolien et, plus largement, des énergies décarbonées. Cette orientation répond à une double urgence : celle du dérèglement climatique, déjà perceptible à travers l'intensification des phénomènes extrêmes et la hausse des températures, mais aussi celle de notre dépendance économique aux importations de pétrole et de gaz, qui comme l'illustre l'actualité au Moyen-Orient, fragilise notre pays et pèse sur le quotidien des ménages comme des entreprises.

C'est dans ce cadre que s'inscrit notre démarche. Le territoire de Seine-Maritime dispose d'un potentiel éolien reconnu, qu'il convient de valoriser avec exigence, en veillant à la meilleure intégration paysagère et territoriale possible. Mais au-delà de la production d'électricité renouvelable, notre ambition est aussi de faire de ce projet un atout pour le territoire et ses habitants.

Cela suppose de construire un modèle équilibré, dans lequel la valeur créée profite directement à celles et ceux qui rendent cette transition possible. Retombées fiscales locales, participation citoyenne, soutien à des initiatives territoriales, accès à une énergie à tarif avantageux : autant de pistes qui doivent être explorées pour permettre de partager plus équitablement les bénéfices du projet.

Ces pistes devront être étudiées avec les nouvelles équipes municipales et les citoyens, dans un esprit d'écoute et de bienveillance.

Thibaud Grandsire
Chef de projets

Où en est le projet?



Le projet éolien Les Champs Vivants, porté par SEIDER et Le Groupe LHOTELLIER, concerne la potentielle construction d'un parc éolien terrestre sur les communes de **Bracquetuit, La Crique et Grigneuseville**. Les premières études ont débuté à l'automne 2025 avec l'installation d'un mât de mesure anémométrique.

Pendant les **dix-huit prochains mois**, les études sur l'environnement, le paysage et l'acoustique seront réalisées avant que le projet ne soit soumis aux services de l'État pour instruction du dossier. L'objectif est de s'assurer que le parc éolien s'intègre au mieux sur le territoire et qu'il respecte les normes environnementales et réglementaires.

Les **inventaires de terrain** menés par les bureaux d'études pour recenser la biodiversité sont toujours en cours et viennent compléter les données jusqu'alors recueillies par les instruments installés sur le mât de mesure. Les citoyens seront appelés à participer à cette étude en faisant part de leurs observations concernant la présence de chauves-souris. **L'appel à participation** est détaillé en page 2 du présent bulletin.

Sur la **partie acoustique**, une première campagne de mesures visant à établir l'état initial de l'environnement sonore devrait être organisée prochainement.

Le bureau d'étude ECHOPSY installera pour cela des sonomètres chez des riverains du projet afin de mesurer le niveau de bruit existant avant une éventuelle implantation d'éoliennes.

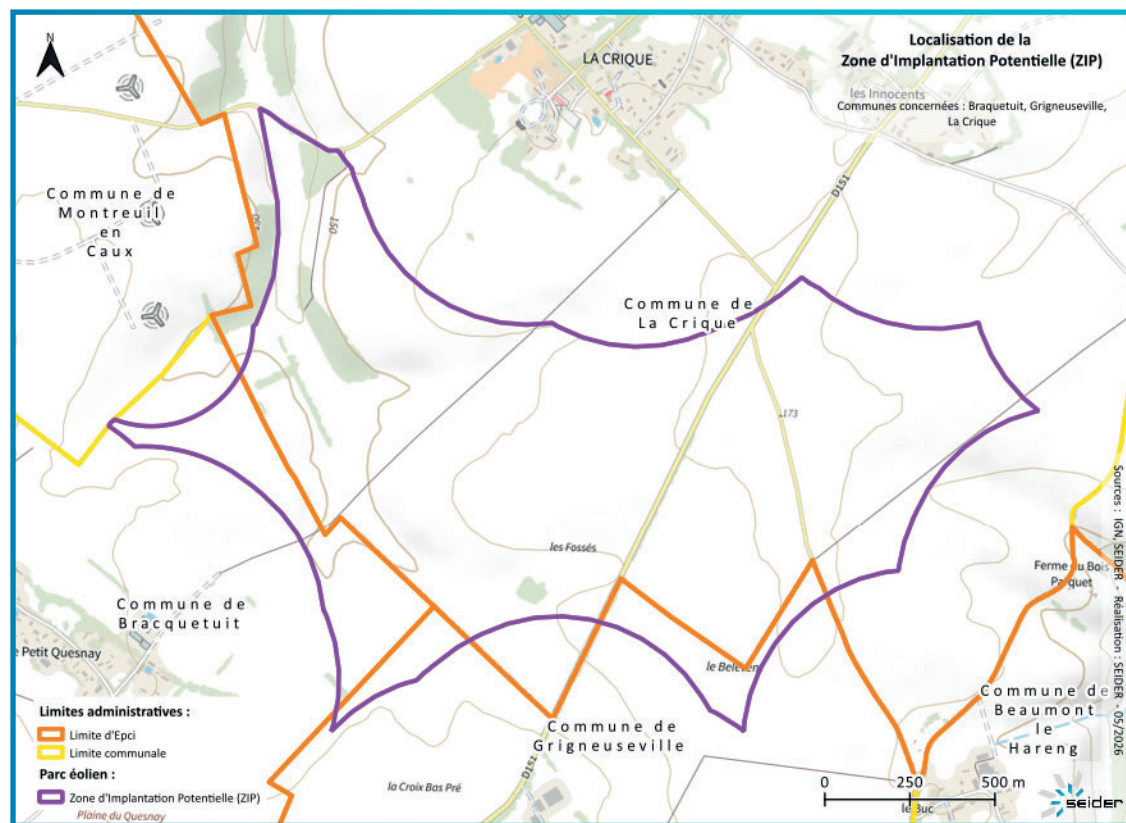
Afin de permettre aux citoyens de s'informer sur le projet, différents moyens d'information ont déjà été déployés (site internet, bulletin d'information ...) et une **permanence d'information** sera proposée **le 24 juin prochain** pour leur permettre d'échanger directement avec l'équipe du projet.

Rappelons qu'à ce stade, le nombre d'éoliennes, leurs tailles et leurs emplacements potentiels ne sont pas encore connus.

Vue drone sur la Zone d'Implantation Potentielle du projet Les Champs Vivants



Site identifié



La zone présentant le potentiel éolien que nous avons identifié a été définie en tenant compte de l'éloignement réglementaire minimal de 500 mètres aux habitations.

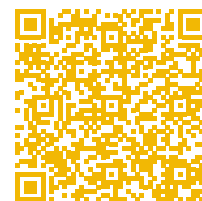
Les **études environnementales**, en cours, et réalisées par des experts indépendants, permettront de préciser, à l'intérieur de cette zone, les emplacements les plus appropriés pour l'implantation des éoliennes, en tenant compte de tous les enjeux environnementaux, agricoles et techniques.

Par rapport à la zone présentée dans le premier bulletin d'information, nous avons légèrement fait évoluer la zone d'implantation potentielle à l'ouest pour mieux prendre en compte les éoliennes de Montreuil-en-Caux récemment installées.

Appel à participation : identification des habitats chauves-souris

Dans le cadre des études environnementales du projet, ALISE ENVIRONNEMENT, le bureau d'études en charge de la biodiversité lance une prospection collaborative pour recenser les habitats potentiels de chauves-souris (gîtes en bâtiments, arbres creux, grottes, ...). Les habitants sont appelés à partager leurs observations.

Retrouvez plus de détails sur :
www.parcéolien-leschampsvivants.fr



Espèce de chauve-souris présente en Normandie - Grand Murin

Pourquoi ?

Les chauves-souris (chiroptères) sont des espèces protégées. Identifier leurs sites de reproduction, hibernation ou déplacement permet d'adapter le projet et d'éviter les impacts, conformément aux exigences des études d'impact environnemental. Les chauves-souris sont des mammifères discrets qui peuvent parfois nicher tout près des habitats humains sans se faire repérer. Des indices permettent parfois de les détecter.

Comment participer ?

Envoyez par mail vos observations et photos éventuelles à contact@parceolien-leschampsvivants.fr avant le 30/09/2026.

1. Signalez tout indice observé : excréments, chauves-souris au crépuscule, bruits dans les plafonds à la tombée de la nuit ou en journée...
2. Précisez : lieu exact (adresse, parcelle, GPS si possible), date, nombre estimé, espèce si connue (vous pouvez retrouver la description de quelques espèces communes en Normandie en vous rendant sur notre site internet).
3. Les chiroptérologues reprendront contact avec vous si besoin de plus d'éléments ou pour venir identifier les individus.

2020

2025

2026

Études de pré-faisabilité

Échanges avec les élus puis les propriétaires et exploitants agricoles

Partenariat avec le Groupe Lhotelier

Installation d'un mât de mesure pour l'éolien

Début des études environnementales

Financement participatif

Préparation du dossier de demande d'autorisation



Permettre aux riverains de bénéficier des retombées du parc

Dans une démarche d'ancrage territorial, le projet Les Champs Vivants ambitionne de **partager les retombées économiques** avec les communes et habitants concernés. Une première action de partage de valeur devrait être proposée d'ici la fin de cette année avec la mise en place d'une campagne de financement participatif.

Le **financement participatif** permet aux citoyens de devenir acteurs du projet, en soutenant concrètement le développement des énergies renouvelables près de chez eux. Au-delà d'un geste de soutien symbolique au projet, c'est également un investissement, assorti d'un retour financier, qui contribue au financement des premières étapes du projet.

D'autres leviers permettent de matérialiser ce partage de valeur et notre équipe sera mobilisée dans les prochains mois afin de mettre en place les conditions pour que les retombées soient les plus justes possibles. Parmi ceux-ci on peut citer :

- **Les retombées fiscales locales** : taxes foncières, IFR et redevances : environ 40 000€/an et par éolienne dont environ 10 000€ reversés aux communes qui permettent de financer le développement et l'entretien des communes. Le reste étant perçu par les intercommunalités et le département.
- La mise en place de **mesures d'accompagnement** : financer des mesures soutenant la transition énergétique et écologique locale [précarité énergétique, diagnostic énergétique des bâtiments, ...].
- La mobilisation des **entreprises locales** pour la construction et l'entretien du parc éolien : faire appel aux entreprises du territoire.
- Un projet éolien proposant une part d'**auto-consommation collective** : partager localement l'électricité produite à tarif préférentiel pour les habitants, les communes et les entreprises, réduisant ainsi la facture énergétique.
- **Conventions et partenariats** avec les collectivités et acteurs du territoire : convention de voirie pour utilisation de la voirie communale, soutien à des associations locales, ...

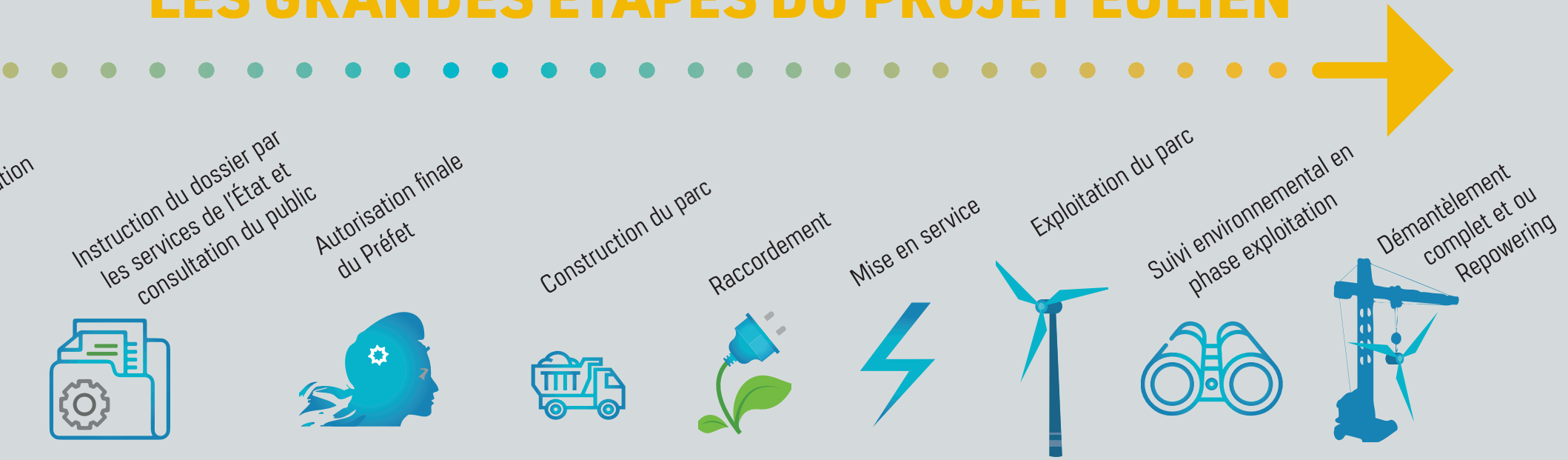


Le choix des actions à mettre en place devra se faire en collaboration avec les élus et les citoyens afin de s'assurer qu'elles sont adaptées aux besoins du territoire.



Vue drone sur la Zone d'Implantation Potentielle du projet Les Champs Vivants

LES GRANDES ÉTAPES DU PROJET ÉOLIEN



FAQ Eolien

Les éoliennes font-elles beaucoup de bruit ?

En France, le bruit est limité et strictement encadré par la réglementation.

A distance réglementaire, il ne dépasse généralement pas le bruit d'une conversation à voix basse.



Quel est l'impact sur la biodiversité ?

Les projets intègrent des études environnementales approfondies et prévoient des mesures d'évitement et de réduction (voire de compensation) pour protéger les espèces, notamment les oiseaux et chauves-souris.



Que devient une éolienne à la fin de son cycle de vie ?

Elle est démontée et la majorité de ses composants sont recyclés. Le site est remis en état conformément à la loi.



A-t-on vraiment besoin d'éoliennes ?

Oui, elles produisent une énergie locale et décarbonée qui nous permettra d'être moins dépendant des énergies fossiles souvent importées.

C'est quoi la production d'une éolienne ?

1 éolienne, c'est environ 2000 foyers alimentés en électricité et ça représente près de 10% de l'électricité produite en France en 2025.

[Source : Bilan énergétique RTE].



Une éolienne produit elle tout le temps ?

L'éolienne produit de l'électricité dès que le vent dépasse les 10km/h. Elle tourne généralement plus de 80% du temps mais pas toujours à pleine puissance.



Juin : Venez nous rencontrer près de chez vous !



TOTES - Samedi 13 et Dimanche 14 Juin : Tournoi de Handball

Dans le cadre de notre partenariat avec le Handball Club Auffay-Tôtes (HBCAT), retrouvez-nous tout au long du weekend sur le tournoi de handball sur herbe de Tôtes. Entre deux matchs, passez nous voir sur notre stand pour :

- Échanger sur l'énergie éolienne de façon simple et directe.
- Participer à quelques animations avec vos enfants (on vous attend pour quelques passes !).



GRIGNEUSEVILLE - Mercredi 24 Juin : Permanence d'information

Vous souhaitez approfondir le sujet ou poser des questions spécifiques sur le projet local ? L'équipe du projet vous accueille pour une après-midi d'échanges. Ouverts à tous.

- Où ? Salle des fêtes, rue de l'Eglise, 76850 Grigneuseville
- Quand ? Le mercredi 24 juin de 15h à 19h en accès libre.

Nous contacter



Agence de Bois-Guillaume
84 rue Louis Blériot
76230 Bois-Guillaume

02 35 02 67 52
contact@seider-energies.com
www.seider-energies.com

Retrouvez toute l'actualité
de nos projets (site web et
réseaux sociaux) en un clic.

